



Planche 2/4

**LEGENDE**

- Route départementale
- Chemin rural
- Ruissseau, Fossé
- Sentier
- Zone exclue

Les coteffances sont exprimées en ares  
 Exemple : 27.09 = 27ares09

PLAN APPROUVE PAR LA COMMISSION COMMUNALE	LE SECRETAIRE :	LE PRESIDENT
DANS SA SEANCE DU : 07 MARS 2024		
DEPOSE EN MAIRIE DU : AU :	LE MAIRE :	CACHET :
<b>PLAN MODIFIE ET APPROUVE PAR LA COMMISSION COMMUNALE</b>		
DANS SA SEANCE DU :	LE SECRETAIRE :	LE PRESIDENT
DEPOSE EN MAIRIE DU : AU :	LE MAIRE :	CACHET :
<b>PLAN MODIFIE ET APPROUVE PAR LA COMMISSION DEPARTEMENTALE</b>		
DANS SA SEANCE DU :	LE SECRETAIRE :	LE PRESIDENT
DEPOSE EN MAIRIE DU : AU :	LE MAIRE :	CACHET :

Echelle 1 / 2000

**LAMBERT - Géomètres-Experts**  
 BRUMATH - SARREBOURG - SARRE-UNION - MOLSHEIM - SAVERNE  
[www.lambert-geometre.fr](http://www.lambert-geometre.fr)  
 SARRE-UNION - 67500 - 33, rue de Phélobourg - 03.88.00.21.21 - sarr-unior@lambert-geometre.fr

Rég. n° 47501  
 Plan n° MG  
 Le : 07/03/2024

